

27 mar 2014 -16:49

Appartient à Conseil des ministres du 28 mars 2014

Missions de formation de la Défense en République Démocratique du Congo

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a autorisé la participation de militaires belges à deux missions en République Démocratique du Congo :

- une mission de formation du Groupement des études militaires supérieures (GESM) de Kinshasa consistant en un recyclage des instructeurs congolais avec trois militaires belges durant trois mois et en une formation de conseillers en droit des conflits armés avec trois militaires durant quatre semaines
- une mission de formation au profit de l'école de génie de Likasi consistant en une assistance des instructeurs dans l'organisation et la préparation de la session scolaire 2014/2015 avec huit militaires durant deux mois et en un coaching des instructeurs pendant la phase théorique de cette même session avec huit militaires durant deux mois

Durant ces missions, les militaires concernés se verront octroyer le statut *en assistance en dehors du territoire national* (AR 03, coefficient 2).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>